

1. Identification de la substance/ préparation et de la société/ entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom commercial du produit GREEN&CLEAN H1

Utilisation de la substance/ préparation

Utilisations identifiées:

domaines d'application

Santé publique.

Catégories d'utilisation [PC]:

désinfectant

Identification de la société/ entreprise

fabricant

METASYS Medizintechnik GmbH

Florianistrasse 3

Österreich-6063 Rum bei Innsbruck

boîte postale:

Téléphone: *43-512-205420

Télécopie: *43-512-205420-7

E-mail: sebastian.geiger@metasys.com

Service responsable de l'information: DES/ ENT

Information Téléphone: *43-512-205420

Information Télécopie: *43-512-205420-1130

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: Giftnotruf München *49-(0)89-19240

www.metasys.com

2. Identification des dangers

Désignation des dangers:

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS. La préparation est classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE:

caractéristique(s) de danger:

C; R34

R42

N; R50

Phrases R:

R34 Provoque des brûlures.

R42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

Subtilisin

Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C8-18-alkyldimethyl-, Chloride

Symbole(s) de danger et désignation(s) de danger pour les substances et préparations dangereuses :

C Corrosif.

N Dangereux pour l'environnement.

Phrases R:

R34 Provoque des brûlures.

R42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases S:

S1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

S25 Éviter le contact avec les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S27/28 Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec .

S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S63 En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

S64 En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Classification:

Risques environnementaux:

Classes de risques et catégories des risques:

Aquatic Acute 1

Consignes en cas de danger:

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour la santé:

Classes de risques et catégories des risques:

Acute Tox. 4

Consignes en cas de danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Classes de risques et catégories des risques:

Skin Corr. 1B

Consignes en cas de danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Classes de risques et catégories des risques:

Resp. Sens. 1

Consignes en cas de danger:

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Étiquetage (UE-GHS)

Pictogrammes des risques



GHS05



GHS08



GHS09

Consignes en cas de danger:

Consignes en cas de risques pour la santé:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

consignes en cas de risques pour l'environnement

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

consignes de sécurité:

Informations générales:

P102 À conserver hors de portée des enfants.

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Product identifiants

Subtilisin

Quaternäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C8-18-alkyldimethyl-, Chloride

Mot signal:

Danger

3. Composition/Informations sur les composants

Indications pour préparation

Composants dangereux:

Subtilisin	6 %
CAS 9014-01-1	
EC 232-752-2	
INDEX 647-012-00-8	
Xi R37/38-41; R42	
Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318 / Resp. Sens. 1, H334 / STOT	
SE 3, H335	
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides	20 %
CAS 63449-41-2	
EC 264-151-6	
INDEX 612-140-00-5	
Xn R21/22; C R34; N R50	
Acute Tox. 4, H302 / Acute Tox. 4, H312 / Skin Corr. 1B, H314 /	
Aquatic Acute 1, H400	
Alkyl Polyglykolether C10-16 mit PO und EO	3 %
CAS 69227-22-1	
Xn; R22; Xi; R41	
Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318	

4. Premiers secours

Informations générales:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas d'inhalation:

En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contact avec la peau:

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

en cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés:

Mousse. Poudre d'extinction. Eau pulvérisée.

Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés:

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Ammoniac. Oxydes nitriques (NOx). Monoxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène (HCl).

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuel

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

Précautions en matière d'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Procédés de nettoyage

Matière appropriée pour recueillir le produit :

Matériau absorbant, organique.

sable

Liant universel. sciure de bois. kieselguhr. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Mesures de protection:

Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants :
contact avec les yeux. contact avec la peau. Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

mesures techniques:

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière :

Lors de travaux de remplissage, de transvasement ou de dosage ou encore de prélèvement d'échantillons, utiliser :
dispositifs fermés.

Stockage

Incompatibilités de stockage:

Matières à éviter

Agents oxydants.

Ne pas stocker ensemble avec :

Agents oxydants.

température de stockage: 5 - 50 °C

Classe de stockage:

Brennbare ätzende Stoffe (flüssig).

Utilisation(s) particulière(s):

Recommandation:

Observer le mode d'emploi.

8. Contrôle de l'exposition/ Protection individuelle

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle:

Protection individuelle

Protection oculaire appropriée :

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains:

Porter les gants de protection homologués :

Modèle de gants adapté:

Gants à usage unique.

Caractéristiques exigées :

imperméable aux liquides.

Protection respiratoire:

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Aspect:

Couleur:

bleu

État:

liquide:

visqueux

Odeur:

caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Données de sécurité

Densité: 1,01 g/cm³

à °C: 20 °C

Point éclair >63 °C

Résultats d'essai:

Point éclair (°C):

pH ca.7

à g/l: 10 g/l

Autres informations

Teneur en solvant (%): <1 %

10. Stabilité et réactivité

11. Informations toxicologiques

Remarques générales

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

Tests toxicologiques

Effets aigus

Toxicité aiguë, par voie orale >1000 mg/kg

Dose efficace:

DL50:

espèce:

Rat.

Temps d'exposition: 48 h

Effet irritant et caustique

Réserve acide/alcalique (capacité tampon pour mélanges avec d'extrêmes valeurs en pH):

Remarque:

Le mélange a une faible capacité tampon (réserves acides / alcaliques).

Sensibilisation

Contact avec la peau:

Évaluation:
sensibilisant.

12. Informations écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique

Toxicité pour la daphnia =0,1 mg/l

Dose efficace:

EC50:

Temps d'exposition: =48 h

espèce:

Daphnia magna

Résultats de l'évaluation PBT

Résultats de l'évaluation PBT

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination appropriée/Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code des déchets conditionnement: 070699

Désignation des déchets:

Abfälle a. n. g.

Remarque:

Éliminer en observant les réglementations administratives.

14. Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

N° UN	1903
Désignation officielle pour le transport	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Système d'alarme	QUATAERE AMMONIUM VERBINDUNG
Classe	8
Code de classification	C9
Groupe d'emballage	III
Étiquette de danger	8
Réglementations particulières	274
Quantité limitée (LQ)	5 L
Danger n° (code Kemler)	80
Code de restriction concernant les tunnels	E
Catégorie de transport	3

Transport maritime (IMDG)

UN-No.	1903
Proper Shipping Name	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

Système d'alarme	QUATERNARY AMMONIUM COMPOUND
IMDG-CODE-Class	8
Packing Group	III

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro UN d'identification	1903
Proper Shipping Name	Disinfectant, liquid, corrosive, n.o.s.
Système d'alarme	QUATERNARY AMMONIUM COMPOUND
Class or Division	8
Packing Group	III
Quantité limitée (LQ)	1

15. Informations relatives à la réglementation**réglementations EU****évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de cette préparation, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

autres réglementations (UE):**Directive 96/82/CE pour la maîtrise des risques en cas de graves accidents avec des matières dangereuses :**

96/82/EG, annexe I, partie 2: Observer les seuils quantitatifs des phrases R.

Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral : 0 % en poids

Directives nationales**Störfallverordnung****Bemerkung:**

Anhang I: Mengenschwelle(n) gemäß R-Sätze beachten.

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Gewichtsanteil in %: 0 % en poids

Ziffer:

5.2.5.

Wassergefährdungsklasse

wassergefährdend (WGK 2)

16. Autres informations**Documentation concernant les modifications:**

Sebastian Geiger: Auf Stand EWG1272/2008

Sources de données:

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.